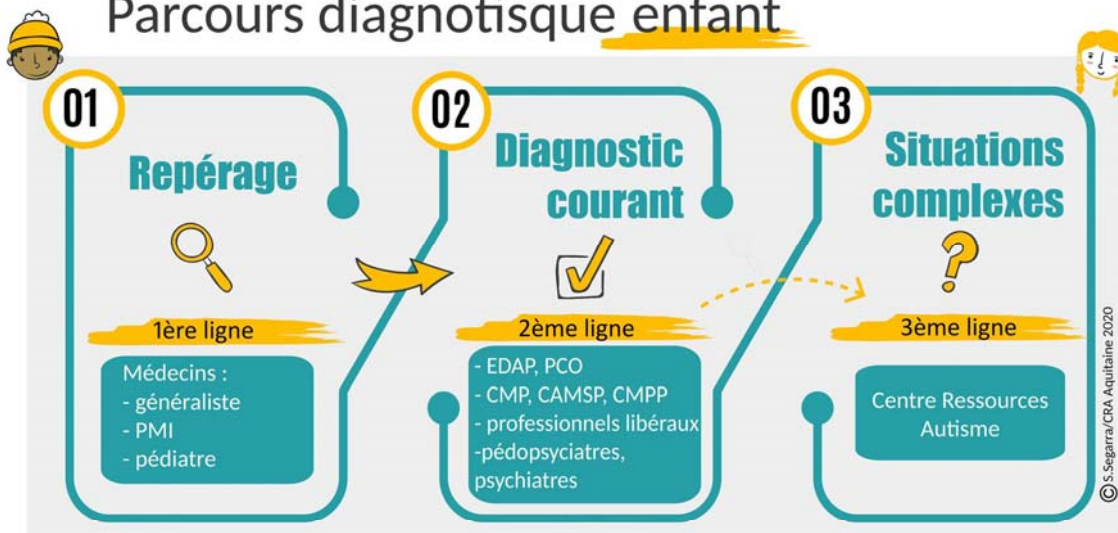


Parcours diagnostique enfant



Niveau 1 : repérage est effectué lors d'une consultation de soin primaire chez le médecin généraliste, scolaire, pédiatre ou en PMI. Fait souvent suite aux inquiétudes des parents ou des professionnels de la petite enfance.

Niveau 2 : évaluation diagnostique effectuée par des professionnels formés aux troubles du neurodéveloppement et aux TSA. Cette évaluation est pluridisciplinaire. Pour les enfants de moins de 7 ans, elle peut être coordonnée par la PCO.

Niveau 3 : situations complexes souvent dues à des troubles associés ou des comorbidités (comportement, problèmes somatique) rendant l'évaluation ou le diagnostic plus complexe. L'équipe pluridisciplinaire du CRA déploie des outils et techniques ciblés afin d'établir une évaluation plus fine de la personne.

Les professionnels de 1ère ligne (niveau 1) : repérage

Ils orientent les parents vers les professionnels de 2ème ligne (niveau 2)

Les professionnels de 2ème ligne (niveau 2) : diagnostic courant

- Les CMP (centres médico-psychologiques) : ils dépendent du secteur d'habitation ;
- Les CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques), CSMI (Centre de Santé Mentale Infantile) et CAMSP (centres d'action médico-sociale précoce) : ils dépendent du secteur d'habitation ;
- La PCO (Plateforme de coordination et d'orientation) : au moins une par département. Elle peut être sollicitée à la demande du professionnel de 1ère ligne. Jusqu'à l'âge de 7 ans, la PCO peut intervenir pour coordonner la procédure de diagnostic et les différents intervenants impliqués en charge des enfants dont on soupçonne un Trouble du neurodéveloppement (TND). Elle permet l'intervention coordonnée de professionnels : psychomotriciens, psychologues et ergothérapeutes, en plus des professionnels conventionnés, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS), avec renvoi des comptes rendus du premier diagnostic au médecin prescripteur ;
- L'EDAP (Équipe Diagnostic Autisme de Proximité) : équipe pluriprofessionnelle spécialisée dans les évaluations et le diagnostic des TSA dans le respect des pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ils utilisent des outils spécifiques et procèdent à un examen complet de l'enfant : anamnèse développementale, évaluation pédiatrique et pédopsychiatrique, examen du fonctionnement (communication et langage, profil cognitif, capacités adaptatives, fonctions psychomotrices ou neuromotrices, processus d'intégration sensorielle). Ces équipes répondent aux priorités du Troisième Plan National Autisme.

LE DIAGNOSTIC :

A l'issue des évaluations, l'équipe de deuxième ligne propose un diagnostic. Si elle a un doute et dans le cas d'un diagnostic complexe, elle demande un avis complémentaire auprès d'un **centre de 3ème ligne** (3ème niveau) comme le CRA. 3ème ligne comme le CRA.